

Ambert → Vie locale

AMBERT ■ Vincent Blanc, directeur délégué du centre hospitalier, détaille le programme des travaux envisagés

L'hôpital métamorphosé à l'horizon 2030

Dans le cadre du schéma directeur immobilier, d'importants travaux devraient avoir lieu pour réhabiliter l'hôpital d'Ambert dans son ensemble, durant les six prochaines années.

Fanny Guiné
fannyguine@centrefrance.com

Le centre hospitalier d'Ambert devrait bientôt avoir un nouveau visage. Si une reconstruction partielle était au départ envisagée, le schéma directeur immobilier du site – en cours de finalisation – prévoit désormais de vastes changements et s'avère beaucoup plus ambitieux. Des déménagements de services, des démolitions et des reconstructions de bâtiments sont au programme, avec un triple objectif : « Avoir un hôpital plus fonctionnel, avec une meilleure prise en charge et une attractivité renforcée. »

Le directeur délégué du centre hospitalier, Vincent Blanc, dévoile les grandes lignes de ce projet.

1 La reconstruction de l'Ehpad Vimal-Chabrier. Devenu vétuste et inadapté, l'Ehpad public situé avenue du Maréchal-Foch doit être reconstruit à neuf « dans l'enceinte de l'hôpital ». Il comptera 84 chambres et devrait ouvrir ses portes courant 2027. Ce sera le premier gros chan-



PERSPECTIVES. Vincent Blanc compte sur les futurs travaux prévus dans le cadre du schéma directeur immobilier pour rendre plus attractif le centre hospitalier d'Ambert, d'ici 2030.

gement prévu dans le cadre du schéma directeur immobilier.

2 Un bâtiment neuf regroupant les activités hospitalières. Sur le site de l'hôpital, réparti actuellement en un dédale de bâtiments vieillissants, d'importants changements devraient s'opérer. « L'idée est de recentrer toutes les activités hospitalières dans un

même bâtiment neuf, qui sera le principal et sera créé à l'entrée du site. Les études de faisabilité sont faites, elles doivent concorder avec le projet médical qui sera finalisé d'ici la fin d'année », précise la direction de l'établissement, qui veut que ce futur hôpital « devienne davantage celui d'un territoire. On souhaite consolider l'hôpital à l'échelle de son bassin de vie. »

Le pôle hôtelier, qui a déjà commencé sa réhabilitation avec des studios refaits à neuf à l'étage pour accueillir les médecins urgentistes, va poursuivre les travaux. « La direction et une partie de l'administration générale, qui se situent actuellement au rez-de-chaussée, déménageront et de nouveaux

studios seront créés à la place », ajoute Vincent Blanc. Ce chantier doit être terminé fin 2024 ou début 2025.

Par ailleurs, situé également sur le site principal, le pôle « logistique » doit être revu. « Nous souhaitons inclure dans notre projet la logistique, qui comprendrait la blanchisserie alors que le matériel montre déjà des signes de faiblesse, la cuisine et le magasin. » Mais sur ce point, tout reste à définir.

3 Céder le bâtiment de l'hospice. Emblématique du patrimoine ambertois, l'ancien hospice (qui a aussi été un couvent dès 1619) n'est plus utile à l'activité de l'hôpital. Si quelques services administratifs ainsi que le magasin de l'hôpital occupent encore les locaux, ils n'ont pas vocation à y rester. « L'objectif est de céder ce bâtiment de 3.600 m² gracieusement. L'avenir de l'hospice est à dessiner. »

4 Une crèche inter-entreprises dans les anciens locaux de l'Ifas. C'est le projet le plus concret en cette rentrée. Une crèche inter-entreprises va ouvrir ses portes cet automne au rez-jardin de l'Ehpad Pré-Bayle géré par l'hôpital, dans les anciens locaux de l'Institut de formation d'aides-soignants (qui a déménagé dans la cité ad-

ministrative). Initié et porté par l'association TVLF, ce projet inclut 12 berceaux, réservés par des entreprises du territoire pour leurs salariés. « L'hôpital va louer les locaux au groupe Objectifs, qui s'occupera de la gestion de cette crèche. Sa localisation favorisera le lien intergénérationnel. » ■

→ URGENCES

« On est sorti d'une période critique ». Les urgences d'Ambert ont vécu des moments compliqués, mais le pire semble passé. Si des pluies d'occident ont dû être fermées à plusieurs reprises depuis le mois d'avril en raison notamment de la mise en application de la loi Rist (qui plafonne le revenu des médecins intérimaires), « 95 % de nos lignes ont été tenues », tient à souligner le directeur délégué. « La loi Rist a bouleversé nos habitudes mais on a réussi à répondre aux besoins de la population », poursuit Vincent Blanc. Des embauches nécessaires viennent d'ailleurs éclaircir l'horizon. « Avant 2022, on disposait d'15 ETP (équivalent temps plein) d'urgentistes pour 11 postes prévus aux urgences d'Ambert. À l'heure actuelle, on a réussi à recruter 7 ETP grâce à la relation de confiance que l'on a établie avec des urgentistes qui viennent de la Loire ou du Rhône, et j'en ai encore d'autres qui sont susceptibles de s'engager. » La situation devrait donc se stabiliser, puisque « la quasi-totalité du dernier trimestre 2023 est déjà assurée pour nos deux lignes d'urgence. »